



VACANCES SPORTIVES ETE 2026

**4 semaines
1er au 23 juillet pour les
collégiens***

**2 semaines
27 juillet au 6 août pour
les 10-11 ans***

Du 1er juillet au 6 août 2026

De 10 (enfant né en 2016) à 15 ans

Journée Multisport de 10h à 15h30

Sorties : plages, paintball, accrobranche, piscine, karting..



Programme des vacances sportives d'été 2026 Plémet - Du 1er juillet au 6 août 2026

Semaines	Jours	Horaires	Lieux de RDV	Activités
Semaine 1 Du mercredi 1er au samedi 4 juillet Réservée à 14 collégiens	MINI SEJOUR (4 jours et 3 nuits) DE SURF A LA TORCHE POUR 14 JEUNES : INSCRIPTIONS CLOSES			
Semaine 2 Du lundi 6 au jeudi 9 juillet Réservée aux collégiens	Lundi 6/07	9h20-15h30	Minerai	Vélodrome LOUDEAC
	Mardi 7/07	10h-15h30	Minerai	Sarbacanne / Sports duels (Escrime, Boxe, lutte...)
	Mercredi 8/07	10h-15h30	HDS	Sports collectifs et sports de sable : foot, hand, basket, volley
	Jeudi 9/07	8h30-16h	Minerai	Sortie accrobranche et paintball Morieux (Tenue de rechange)
Semaine 3 Du Mardi 13 au vendredi 17 juillet Réservée aux collégiens	Lundi 13/07	10h-15h30	Minerai	Jeux traditionnels, Rollers, tennis de table
	Mercredi 15/07	10h-15h30	Base sport nature	VTT / Tir à l'arc
	Jeudi 16/07	10h-15h30	HDS	Sports collectifs et Parcours
	Vendredi 17/07	9h-16h	Minerai	Sortie karting Lamballe et Plage à Pleneuf val andré
Semaine 4 Du lundi 20 au jeudi 23 juillet Réservée aux collégiens	lundi 20/07	10h-15h30	Base sport nature	Kayak et escalade
	Mardi 21/07	10h-15h30	Minerai	Grands jeux par équipes
	Mercredi 22/07	10h-15h30	Halle des sports	Sports collectifs et sports de sable
	Jeudi 23/07	10h15-16h	Minerai	Jump Park Rennes
Semaine 5 Du lundi 27 juillet au jeudi 30 juillet Pour les 10/11 ans	lundi 27/07	10h-15h30	Base sport nature	Randonnée VTT
	Mardi 28/07	10h-15h30	Minerai	Sports de raquettes / Course d'orientation / Athlétisme
	Mercredi 29/07	10h-15h30	Halle des sports	Sports collectifs (Foot, Basket, Hand...)
	Jeudi 30/07	9h15-16h	Minerai	Sortie Laser game - Plage st brieuc
Semaine 6 Du lundi 3 août au jeudi 6 août Pour les 10/11 ans	lundi 3/08	10h-15h30	Base sport nature	Randonnée VTT
	Mardi 4/08	10h-15h30	Minerai	Rollers / Mini-Golf / Jeux traditionnels (pétanque et palets)
	Mercredi 5/08	10h-15h30	Halle des sports	Sports collectifs et raquettes
	Jeudi 6/08	13h30-16h30	Minerai	Sortie piscine de Loudeac

TARIFS

La journée de 10h à 15h30 : 12€
La semaine : 34€
La sortie seule : 24€
Mini séjour de surf : 180€

ENCADREMENT

Toutes les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés, Gaëlle et Alban pour la commune de Plémet et par ceux de la base sport nature et des structures qui nous accueillent pour les sorties

LIEUX

Base Sport Nature (BSN) : Au pont querra direction La Prénessaye
Minerai : salle polyvalente à coté de la mairie
Halle des sports (HDS): gymnase rue de la grée + terrain de sable dans le parc du stade de bodiffé RDV HDS
Sorties : tous les départs et arrivées salle du minerai
venir toujours dix minutes avant le départ fixé

CONTACTS

Service des sports : 06-46-14-10-79
sports-jeunesse-vie-associative @plemet.fr
Mairie 3 rue des étangs 22210 PLEMET
02-96-25-61-10

Prévoir 1 tenue de sport adaptée à la pratique :
Du **paintball** : vêtement type combinaison de travail et gants de jardinage,
Des **activités nautiques** : 2 rechanges, chaussures fermées, serviettes, **test de natation 25m obligatoire à l'inscription pour toutes activités nautiques ou test aisance aquatique pour le surf** ainsi qu'1 paire de chaussures de sports fermées, une combinaison étanche (si l'enfant en possède 1) et un maillot de bain.
Plage : des lunettes de soleil , +1 rechange, son maillot de bain , une serviette, crème solaire et casquette.
De l'**accrobranche** : gants type jardinage et tenue adaptée, cheveux ramassés.

PREVOIR CHAQUE JOUR :

- 1 tenue de sport adaptée à l'activité proposée et à la météo,
- 1 pique nique dans un sac individuel isotherme
- 1 gourde ou bouteille d'eau en quantité suffisante
- 1 casquette, de la crème solaire, 1 coupe-vent, du rechange selon la météo

Le matériel est fourni, cependant, le participant peut apporter le sien dès lors qu'il est en bon état de pratique (vtt, casque, rollers, raquette...) et validé par l'éducateur sportif en charge de la séance.



Règles et responsabilité :

La responsabilité des éducateurs n'est engagée que pendant la durée des activités, durant la pause déjeuner et aux heures et lieux précis annoncés sur le programme.
Il appartient aux familles de vérifier la présence de l'éducateur quand elle dépose l'enfant. L'enfant ne peut quitter l'activité avant la fin de celle-ci hormis autorisation parentale écrite et enfant récupéré par représentant légal ou personne dûment autorisée.
Il est important de bien respecter les horaires d'animation et de venir au maximum 10 minutes avant le début de celle-ci.
S'assurer que l'enfant est en tenue de sport adaptée à l'activité proposée et qu'il apporte ce qu'il y a besoin pour la pratiquer. La commune se réserve le droit de modifier ou d'annuler la journée ou le programme en raison des conditions sanitaires, météorologiques, d'absence de personnel qualifié ou d'effectif de participant suffisant.

